Étude des crédits 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS **PARTICULIERS**DU **2**^E **GROUPE D'OPPOSITION**

Ministère du Travail

Renseignements particuliers du deuxième groupe de l'opposition officielle

Numéro	Renseignements particuliers 2023-2024— 2° Opposition officielle
1	Total des sommes versées à titre de dommages et intérêts par le ministère à la suite de
	poursuites judiciaires dans lesquelles il était représenté par le procureur général du
	Québec. Lister les 10 causes ayant entrainé les plus grandes sommes.
2	Estimation des dépenses budgétaires supplémentaires qui sont nécessaires pour que le
	ministère puisse couvrir le même niveau de service que l'année précédente?
3	Argent neuf disponible pour de nouvelles initiatives qui n'existaient pas l'année
	précédente?
4	Nombre de postes ouverts et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi
	présente au sein du ministère.
5	Liste des concours de recrutement qui se sont tenus pendant l'année, incluant, pour
	chacun de ces concours :
	- le nombre de postes offerts;
	- le nombre de postulants;
	- la date;
	- la nature (concours réservé ou non);
	- le taux de réussite;
	- la répartition par région administrative;
	- la date de la publication des résultats
13	Ventilation, par article de loi, du nombre d'infractions constatées aux lois dont le
	ministère est chargé de l'application.
14	Ventilation, par article de loi, du nombre de constats d'infractions émis relativement aux
	lois dont le ministère est chargé de l'application ainsi que de leur valeur monétaire.
15	Quels projets, mesures, politiques ou programmes ont fait l'objet d'une analyse
	différenciée des sexes (ADS+)?

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS du 2e GROUPE DE L'OPPOSITION

Questions dont les réponses seront transmises par la Commission des normes, de l'équité de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

- 6. Nombre d'équivalents temps plein pour le service d'inspection de la CNESST, ventilation des heures de travail et dépenses affectées aux inspections reliées à la Covid-19 ainsi que de celles reliées aux opérations habituelles.
- 7. Les sommes accordées à la CNESST, ventilées par mois, région et type de milieu de travail,
 - a) Pour des inspections des inspections en milieu de travail liées au respect des mesures sanitaires requises par la COVID-19.
 - b) Pour tout groupe de travail ou mandat concernant la ventilation et la qualité de l'air en milieu de travail.
- 8. Le nombre d'employés (équivalents temps plein) de la CNESST mobilisés à des projets ou à de la surveillance en lien avec la ventilation et la qualité de l'air en milieu de travail, ventilé par mois, région et type de milieu de travail, avec descriptif sommaire des mandats effectués.
- 9. Nombre d'enquêtes de la CNESSST concernant des entreprises accueillant des travailleurs étrangers temporaires. Ventiler par catégories d'enquêtes.
- 10. Fournir les dépenses entraînées par l'adoption du projet de loi 59 ayant réformé la LSST et la LATMP.

Questions dont les réponses seront transmises par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)

- 11. Le nombre de demandes de changement de la mention de sexe reçu par le Directeur de l'État civil entre le 1er janvier et le 21 octobre 2021, ventilée :
 - a. Pour des demandeurs de 18 ans ou plus
 - b. Pour des demandeurs de moins de 14 ans
 - c. Pour des demandeurs de 14 à 17 ans
- 12. Le nombre de demande de changement de la mention de sexe reçu par le directeur de l'État civil depuis le 22 octobre 2021, ventilée :
 - a. Pour des demandeurs de 18 ans ou plus
 - b. Pour des demandeurs de moins de 14 ans
 - c. Pour des demandeurs de 14 à 17 ans

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Total des sommes versées à titre de dommages et intérêts par le ministère à la suite de poursuites judiciaires dans lesquelles il était représenté par le procureur général du Québec. Lister les 10

RP-01

Titre:

causes ayant entrainé les plus grandes sommes.

Exposé et statistiques :
Aucune somme versée à titre de dommages et intérêts.

Bureau de la sous-ministre

Secteur du soutien à la gestion et des ressources informationnelles - MESS

COLLABORATION: Direction des affaires juridiques - MESS

SOURCE:

DATE: 2022-04-12

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Estimation des dépenses budgétaires supplémentaires qui sont nécessaires pour que le

ministère puisse couvrir le même niveau de service que l'année précédente.

RP-02

Titre:

Exposé et statistiques :
Expose et statistiques:
Aucune dépense budgétaire supplémentaire n'est prévu en 2023-2024 pour couvrir le même niveau de services que l'année précédente.

2RP02 MTRAV 2023-2024.docx

COLLABORATION: VALIDATION:

DGRFC-DEBF-SEB

2023-03-20

SOURCE:

DATE:

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Argent neuf disponible pour de nouvelles initiatives qui n'existaient pas l'année précédente

RP-03

Titre:

Exposé et statistiques :
D-1-4 2022 2024
Budget 2023-2024
Aucune nouvelle initiative et aucune majoration à un programme existant n'a été annoncée au Discours sur le budget 2023-2024.

SOURCE : DGRFC-DEBF-SEB **COLLABORATION :**

VALIDATION:

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Nombre de postes ouverts et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente

RP-04

Titre:

au sein du ministère.

Exposé et statistiques :
Le Ministère réussit à pourvoir l'ensemble des emplois disponibles pour chacune des catégories d'emploi qui le compose. Cependant, ces emplois peuvent faire l'objet de plus d'un affichage avant que l'emploi soit pourvu. Le délai nécessaire pour pourvoir les emplois peut varier selon le contexte du marché du travail.

Direction générale des ressources humaines - MESS

2023-03-20

SOURCE:

DATE:

COLLABORATION: VALIDATION:

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-05

Titre:

Liste des concours de recrutement qui se sont tenus pendant l'année, incluant, pour chacun de ces concours :

- le nombre de postes offerts;
- le nombre de postulants;
- la date:
- la nature (concours réservé ou non);
- le taux de réussite;
- la répartition par région administrative;
- la date de la publication des résultats.

Exposé et statistiques :

La Loi modifiant la Loi sur la fonction publique et d'autres dispositions est entrée en vigueur le 21 février 2022. Cette loi a permis de réformer en profondeur la manière de pourvoir les emplois offerts au recrutement et à la promotion dans la fonction publique, substituant ainsi les processus de qualification pour des processus de sélection.

Les processus de sélection permettent de pourvoir des emplois précis, au recrutement et à la promotion, plutôt que de créer des banques de personnes qualifiées, remplaçant les appels de candidatures génériques par des publications d'offres d'emplois précises. Le processus est modifié en permettant aux ministères et organismes :

- De combler leurs emplois en temps opportun;
- De permettre une meilleure adéquation entre le profil des personnes candidates et celui recherché pour l'emploi à pourvoir.

Contrairement au processus de qualification, il n'y a plus de notion de « réussite » ou « d'échec » et l'évaluation devient plutôt un outil d'aide à la décision. De plus, chaque ministère et organisme est responsable de la tenue de ses processus de sélection au recrutement et à la promotion.

SOURCE : Direction générale des ressources humaines - MESS

COLLABORATION:

VALIDATION:

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Ventilation, par article de loi, du nombre d'infractions constatées aux lois dont le ministère est

RP-13

Titre:

Exposé et statistiques :						
Le Ministère ne constate pas d'infraction. Ce sont les organismes chargés de l'application des lois qui émettent les constats.						

SOURCE: BSM-Secrétariat général

COLLABORATION: VALIDATION:

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-14

Titre:

Exposé et statistiques: Le Ministère n'émet pas de constats d'infraction. Ce sont les organismes chargés de l'application des lois qui émettent les constats.
Le Ministère n'émet pas de constats d'infraction. Ce sont les organismes chargés de l'application

SOURCE : BSM-Secrétariat général

COLLABORATION: VALIDATION:

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-15

Quels projets, mesures, politiques ou programmes ont fait l'objet d'une analyse différenciée des sexes (ADS)?

Exposé et statistiques :

En 2022-2023, aucun projet, mesure, politique ou programme n'a fait l'objet d'une analyse différenciée selon les sexes formelle.

Toutefois, l'analyse d'impact réglementaire produite concernant la révision du taux général du salaire minimum présente certaines informations sexuées :

Elle prend en compte le nombre de femmes qui bénéficieront d'une hausse du salaire minimum, soit-164 100, ce qui correspond à 55 % de l'ensemble des salariés directement touchés par la hausse du 1er mai 2023, soit 298 900.

https://www.travail.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/Documents/etudes d impact/AIR rev-salmin-2023 MTRAV.pdf

Concernant les crédits dédiés, le Ministère ne les comptabilise pas de manière aussi détaillée pour ce type d'activité.

SOURCE: BSMA-Relations du travail et politiques

COLLABORATION:

VALIDATION: